



Carole Dehays
Ressources Humaines®

BILAN DE COMPETENCES

Carole Dehays Ressources Humaines

Jardin d'entreprises - Technopolis
Rue Blaise Pascal - 28000 CHARTRES

02.37.28.09.19

www.caroledehays.com

LES OBJECTIFS

Le bilan de compétences a pour but de permettre à chaque personne d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel / plan de carrière et le cas échéant, un projet de formation.

Dans notre cabinet il s'agit d'une démarche formatrice d'aide à la réflexion, à la décision et à l'action, alternant travail personnel et entretiens individuels avec un conseiller bilan.

A quoi sert le bilan de compétences ?

- A analyser ses expériences professionnelles et personnelles
- A repérer ses aptitudes et motivations
- A déceler des potentialités inexploitées
- A identifier ses compétences et possibilités d'orientation et/ou d'évolution
- A bâtir un projet professionnel réaliste, avec un plan d'action correspondant
- A être ACTEUR DE SON DEVENIR

Les bénéfices pour le participant :

Il est plus motivé et plus « moteur » pour conduire son évolution professionnelle.

Les bénéfices pour l'employeur :

responsabilisation accrue des salariés dans le pilotage de leur devenir professionnel.

A qui s'adresse le bilan de compétences ?

- A chaque salarié(e) qui le souhaite
- A chaque demandeur d'emploi

Aucun prérequis nécessaire

NOTRE METHODOLOGIE

Le Bilan de Compétences comporte les quatre phases suivantes :

Phase 1 - ENTRETIEN PRELIMINAIRE (information)

Il s'agit de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche. Cette étape de la prestation doit permettre au bénéficiaire de s'engager avec discernement et en toute confiance. Pour cela, le bénéficiaire est suivi par un conseiller bilan.

- Analyse de la demande et confirmation de l'engagement du bénéficiaire.
- Présentation du dispositif et calendrier des entretiens.
- Informer des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation.

Phase 2 - INVESTIGATION

Etape importante qui doit permettre au bénéficiaire d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels (savoir, savoir faire, savoir être) et de mener un travail d'introspection et de positionnement. Malgré une méthodologie, chaque bilan est spécifique et traité de façon individuelle. Nous mettons en œuvre avec l'intéressé une démarche interactive, lui permettant d'être acteur de sa démarche et de s'auto évaluer.

Connaissance de soi :

Bilan personnel :

Les aptitudes, les motivations, les nécessités, les difficultés, l'environnement familial et social...

Bilan professionnel et extra professionnel

Trajectoire professionnelle, Formation professionnelle, Les expériences professionnelles, Les compétences acquises, Les capacités d'évolution professionnelle... Cette 2^{ème} étape est conçue à partir des éléments repérés lors de l'analyse des besoins de l'intéressé. Conduite à

partir des objectifs initialement convenus, elle est évolutive en fonction des évènements susceptibles de se produire lors de son déroulement.

Connaissance de l'environnement socio-professionnel :

Elle doit permettre à l'intéressé d'identifier ses pistes professionnelles : qu'est ce que l'intéressé a envie de faire, sait faire et peut faire, en prenant en compte tous les aspects du marché de l'emploi

- Information sur les métiers (fonctions, secteurs d'activité, entreprises, le cas échéant organismes de formation); sur le marché du travail (état du marché, petites annonces, les pratiques de recrutement des employeurs)
- Mettre en relief les points forts, les points faibles ou les difficultés rencontrées par rapport au marché du travail

Projet Professionnel :

La matière récoltée dans la phase amont de réflexion (entretien préliminaire et investigation) devient la base pour définir un ou plusieurs scénarios professionnels.

- Etude des pistes d'orientation : contenus, conditions d'exercice, logique d'accès, évolutions professionnelles
- Recherche sur le métier et les formations
- Enquêtes professionnelles

CONFRONTATION : mise en œuvre d'une stratégie professionnelle, vers la réalisation du projet

Après la réflexion :

- Choisir un projet professionnel prioritaire (salarié, libéral, entrepreneurial), ses orientations privilégiées (entreprises, secteurs ciblés), de définir un devenir professionnel
- Vérification de la faisabilité du projet : recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant d'un projet de formation
- De prévoir les étapes de la mise en œuvre du projet
- Plan d'action à court, moyen et long terme.

Dans le cadre d'une recherche d'emploi : les techniques de recherche

Elaborer son CV et sa lettre de motivation, Préparation à l'entretien de recrutement, Exploitation du marché de l'emploi visible et caché

Phase 3 – CONCLUSION avec remise d'un document de synthèse confidentiel

Compte rendu écrit des tests passés

Formalisation du projet dominant et du

Résumé du travail effectué durant les séances

parcours envisagé

Plan d'action à mettre en place après le bilan

Après le bilan, l'intéressé(e) est recontacté(e) par son conseiller pour un suivi à 6 mois.

NOS MOYENS

- **Les entretiens individuels**

Ils peuvent varier de 2 à 3 heures selon les besoins du bénéficiaire

- **Nos outils de connaissance de soi ou d'évaluation.**

Il s'agit de tests de personnalité, de motivation qui servent à confirmer ou à infirmer certains aspects dévoilés par le bénéficiaire

- **Test SOSIE 2nd, Motiva (intérêts et motivation professionnels)**

- **Questionnaires d'auto évaluation (connaissance de soi, valeurs, priorités)**

- **Nos ressources documentaires**

Accès internet, Fiches métiers (ROME, APEC, CIDJ, ONISEP...), Fichier entreprises, Annuaire écoles, Réseaux locaux...

LA DUREE

DUREE : jusqu'à 24 heures maximum

Elle est modulée en fonction du bénéficiaire, des actions à réaliser pour aboutir à la formalisation d'un projet professionnel.

Déroulement : Entretiens individuels de 2h00 à 3h00

2 à 6 mois maximum

LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE et TARIFS

- A la demande de l'employeur ou du salarié dans le cadre du plan de formation
- A la demande du salarié dans le cadre du CPF et de l'OPCO
- Condition d'ancienneté dans l'entreprise ou dans la profession, selon modalités de financement
- Tarifs : A partir de 1 800 € TTC selon vos modalités de financements. Variable selon vos besoins et les modalités d'applications.

NOTRE DEONTOLOGIE

✓ **Respect des personnes**

Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes évitant tout jugement de valeur.

✓ **Développement d'un processus d'accompagnement**

Amener la personne à mieux comprendre ses modes de fonctionnement selon les contextes et à mieux appréhender les éléments de la réalité afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix

✓ **Confidentialité**

Assurer le secret professionnel et préserver la confidentialité des échanges ainsi que des éléments recueillis à travers la phase d'investigation.

✓ **Professionnalisme**

Entretenir une veille professionnelle pour continuer à se perfectionner dans notre pratique.

✓ **Engagement réciproque**

Définir un cadre de travail, limité dans le temps, formaliser les objectifs à atteindre, établir les moyens destinés à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.

NOS ENGAGEMENTS

DU CENTRE DE BILAN :

- Organiser les différentes étapes du bilan en fonction des objectifs définis
- Mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation du bilan
- Accompagnement individualisé
- Remettre au bénéficiaire la synthèse des résultats
- Garantir la confidentialité de la prestation

DU BENEFICIAIRE :

- Volontariat comme première condition
- Participer activement au déroulement de son bilan
- Venir aux rencontres fixées lors du premier entretien
- S'engager à fournir les informations nécessaires à la prestation bilan